

IMPORTANT

L'avis de demande de révision **DOIT ÊTRE PRODUIT** à un juge des courses
ou au secrétaire de la Régie dans les sept (7) jours suivant celui où le demandeur
a reçu la décision pour laquelle il demande une révision.

1 Renseignements sur la décision

Numéro de dossier : _____

Le

Année	mois	jour

, à la piste de courses de : _____

les juges de courses suivants : _____, _____, _____

ont rendu une décision dans l'affaire : _____

2 Motifs de la demande

Je, soussigné(e), demande la révision de la décision identifiée à la **section 1**, pour les motifs suivants :

3 Renseignements sur le demandeur

A

Prénom et nom : _____ Numéro de licence : _____

Numéro, rue : _____ App. : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal :

--	--	--

Téléphone :

Ind. rég.		

 Courriel : _____

B

Je, soussigné(e), suis représenté(e) par M^e : _____

Téléphone :

Ind. rég.		

 Courriel : _____

Signature du demandeur

Date :

Année	Mois	Jour

4 Réserve à la Régie des alcools, des courses et des jeux

Le présent avis de demande de révision est reçu par : _____

Prénom et nom

à : _____ le

Année	Mois	Jour	Heure	Minutes

Endroit

Signature

Veuillez faire parvenir par courriel ce formulaire dûment rempli à courses@racj.gouv.qc.ca.

Régie des alcools, des courses et des jeux

Téléphone : 418 643-7667 (Québec), 514 873-3577 poste 22115 (Montréal) ou 1 800 363-0320 (ailleurs au Québec)

Site Internet : racj.gouv.qc.ca

RACJ-5071 (23-03)